

**Moyens d'encadrement**

Philippe MAUGIRON  
Formateur en santé mentale,  
accrédité PSSM France module  
jeunes

**Durée :** 2 jours – 14 heures

**Dates :**

16 – 17 janvier 2025  
Autres dates à fixer  
d'un commun accord

**Lieu :** Espace Montalembert  
(Montrouge - 92)

**Droit d'inscription :**

- Établissement < 200  
élèves : 300 €
- Établissement > 200  
élèves : 300 €

**Financement :**

OGEC ou AKTO

**Modalités d'accès :**

- S'inscrire en ligne sur le site  
du Synadic  
[https://www.synadic.fr/nos-  
formations/](https://www.synadic.fr/nos-<br/>formations/)
- Possibilité de s'inscrire  
jusqu'à 15 jours avant le  
début de la formation

**Accessibilité :**

Accessibilité aux personnes en  
situation de handicap :  
contacter la responsable  
administrative.

**Contact :**

Pour tout renseignement,  
contacter la responsable  
administrative :  
Mme Bénédicte PRADIÉ  
01 55 48 04 57  
[b.pradie@synadic.fr](mailto:b.pradie@synadic.fr)

**Aptitudes**

Les premiers secours en santé mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble ou qui est dans une crise de santé mentale. Le module jeunes a été spécialement développé pour les adultes vivant ou travaillant avec des adolescents et jeunes majeurs. Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ils sont l'équivalent en santé mentale des gestes de premiers secours (type PSC1) qui apportent une aide physique à la personne en difficulté.

**Compétences** (Cf. *Référentiel de compétences du Titre de dirigeant*)

- Accueil et accompagnement des acteurs de la structure (C 2-3-5)
- Mise en œuvre du droit social au sein de l'organisation (C 3-3-3)

**Objectifs**

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé
- Mieux appréhender les différents types de crise en santé mentale
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement,
- Donner de l'information
- Mieux faire face aux comportements agressifs

**Public concerné**

Être chef d'établissement du 2<sup>nd</sup> degré

**Pré-requis :** Être chef d'établissement

**Programme détaillé**

- Apports théoriques
- Analyse de cas pratiques

**Moyens pédagogiques et techniques (méthodes mobilisées)**

- Construction de nouvelles approches
- Mises en situation

**Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation des acquis**

- Tour de table / brainstorming
- Positionnement individuel d'entrée et de sortie

**Livrables à l'issue de la formation**

Les stagiaires reçoivent un guide pratique reprenant et développant les points

**Formalisation à l'issue de la formation**

Les stagiaires reçoivent une attestation de secouriste en santé mentale.